

Le Service des délégués commerciaux du Canada

Voici le troisième d'une série d'articles portant sur les services offerts à l'étranger. Ces renseignements ont récemment été publiés par le Service des délégués commerciaux du Canada.

Information sur les entreprises locales : savoir à qui l'on a affaire

Avant d'établir des relations commerciales dans votre marché cible, n'aimeriez-vous pas être mieux renseigné sur certains de vos partenaires éventuels et de vos points d'intérêt?

On vous a peut-être offert spontanément une occasion d'affaires ou la possibilité d'exporter. Vous désirez donc en savoir plus long sur vos interlocuteurs. Dans un cas comme dans l'autre, le Service des délégués commerciaux (SDC) peut là aussi vous aider par l'entremise d'un de ses services de base, *Information sur les entreprises locales*.

Pour assurer ce service, les délégués commerciaux de nos bureaux à l'étranger déploieront tous les efforts possibles pour vous offrir des renseignements généraux pertinents et utiles sur toute entreprise locale qui vous intéresse. Dans ce contexte, les mots clés sont « pertinent » et « utile ».

Les délégués ne se contenteront pas de vous fournir les renseignements courants que quiconque peut se procurer facilement. Ils sonderont leurs sources pour tenter de vous trouver de l'information réellement profitable, le genre d'information commerciale qui vous aidera à prendre des décisions d'affaire éclairées.

Toutefois, certaines conditions s'imposent.

Tout d'abord, le Service des délégués commerciaux ne révèle pas de renseignements sur les autres entreprises canadiennes qui œuvrent sur le marché (tout comme il ne

divulguera pas d'information à votre sujet une fois que vous aurez pénétré le marché).

De plus, le SDC n'effectue pas de vérification de solvabilité d'une entreprise locale. Si vous avez besoin de renseignements, les délégués commerciaux se feront tout d'abord un plaisir de vous fournir le nom d'établissements ou d'organismes dignes de confiance qui offrent ce genre de service et vous informeront du montant approximatif des frais applicables, le cas échéant.

De même, vous devrez assumer les coûts liés à la consultation de bases de données spécialisées. Les agents du SDC ne manqueront toutefois pas d'obtenir votre autorisation avant de consulter ces sources.

Dans la plupart des cas, le service *Information sur les entreprises locales* est un exercice de collaboration qui fait appel aux connaissances et à l'expérience de l'ensemble du personnel du bureau commercial. Toutefois, si pour une raison quelconque, les recherches effectuées ne produisent pas, ou pratiquement pas, de données sur une entreprise qui vous intéresse, le personnel vous en informera immédiatement. D'ailleurs, même ce renseignement pourrait vous être très utile au moment où vous prendrez votre décision.

Dans le prochain numéro de *CanadExport*, notre article portera sur les *Renseignements pour les visites et la Rencontre personnelle*.

LE SERVICE

COMMERCIAUX DU CANADA

00818 78609

Vers de nouveaux horizons

- ✓ Aperçu du potentiel du marché
- ✓ Recherche de contacts clés
- ✓ Information sur les entreprises locales

Prochains numéros :

- Renseignements pour les visites
- Rencontre personnelle
- Dépannage